

Le Chartrain



Journal d'informations municipales - avril 2012

Vie municipale En ville Enfance-Jeunesse Inter-co Côté asso Culture

Retour sur Images

■ Dernière minute... Masters de Natation, Guylaine Deschamps pulvérise les records nationaux en brasse et devient triple championne de France... Un portrait à découvrir dans le Chartrain de mai.



... En février

Les 11-17 ans en séjour ski à Chatel...



... 10 et 11 mars

Souvenir et trophée Louison Bobet... départ de course à Chartres

Sommaire...

Vie municipale

- (P2) Conseil municipal du 27 février
- (P2) Centre ville... Levez le pied
- (P2) Vers un nouveau conseil des sages
- (P3) La Halle des sports
- (P3) Info conso
- (P3) Portrait

En ville

- (P4) Chantier recherche Chartrains
- (P5) Propreté urbaine

Côté Asso

- (P6) La commune... partenaire des associations
- (P6) Subventions 2012 aux assos
- (P6) Retour sur "Kids Athlétiques"

Culture

- (P7) Concert franco-allemand
- (P7) Concert de printemps
- (P7) Atelier "Dancing boxe"

Enfance Jeunesse

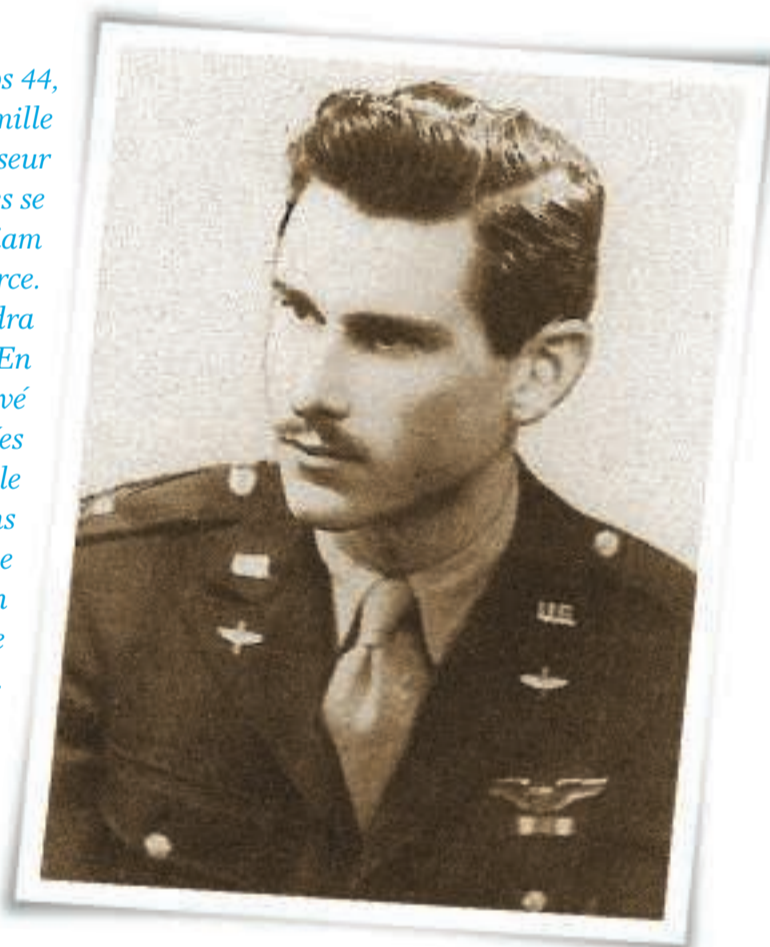
- (P8) Objectif Tendeli
- (P8) Ecole du spectateur

A lire aussi...

- (P3) Edito
- (P4) Expression de la Majorité
- (P4) Expression de l'Opposition
- (P5) Carton rouge
- (P7) Info net

Opération Dickson Seconde partie : le 11 avril 1944

Par un après-midi du printemps 44, à la ferme de La Teslais, une famille assiste au crash d'un chasseur bombardier. Aux commandes se trouve le capitaine John William Dickson, pilote de l'US Air Force. La municipalité lui rendra hommage en mai prochain. En mars, Le Chartrain avait levé le voile sur les fermes oubliées situées sur l'emprise de l'actuelle usine PSA La Janais. Revenons ce mois-ci sur la fin tragique de ce jeune aviateur américain à travers le récit d'Antoinette Diraison, née Galbrun.



En août suivant, à la Libération, la famille Galbrun apprend par les Alliés que le jeune aviateur était américain et que son nom était John William Dickson. Il avait à peine 24 ans et était originaire de l'Etat de l'Indiana, au sud des grands lacs. Il est aujourd'hui enterré à Henryville à 130 km au sud d'Indianapolis.

Les tenants et aboutissements de ces faits de guerre sont très peu connus, l'épisode chartrain a été découvert et révélé par hasard par un historien breton il y a seulement 2 ans.

68 ans après l'événement, la municipalité chartraine a décidé de rendre hommage à cet aviateur les 12, 13 et 14 mai prochains et de confier la préparation de cette commémoration à l'association Mémoire du Pays Chartrain. Le détail de ces trois journées de mémoire sera développé dans le Chartrain de mai.



■ Antoinette Galbrun à 18 ans, aujourd'hui Madame Diraison.



« J'avais 15 ans, je n'étais plus une gamine, je me souviens parfaitement de cet accident épouvantable ». Avec ses frères Charles et Marcel et sa sœur Marie, Antoinette est occupée à planter des pommes de terre dans un champ de la ferme de La Teslais où demeure la famille Galbrun : « Nous avions autre chose à faire que de regarder le ciel ! »

Les bombardements s'étaient intensifiés au printemps 1944 pour affaiblir les défenses allemandes avant le Débarquement en Normandie. Le 11 avril, l'escadron américain 365th mené par le lieutenant-colonel Wells a pour mission de détruire les installations allemandes autour de l'aérodrome de Gaël. Des hangars, des bâtiments et les pistes sont touchés. Le 365th se dirige ensuite vers le terrain d'aviation

de Saint-Jacques de La Lande, mais il est accueilli par des tirs de défense très intenses. Le chasseur-bombardier P.47 du capitaine John William Dickson vole bas et ne peut éviter l'assaut de l'artillerie ennemie au sol installée sur un wagon-plateau sur la voie ferrée qui borde les terres de La Teslais.

L'avion est touché, il chute et vient s'écraser avec fracas à quelques mètres des enfants Galbrun : « La parachute du pilote n'a pas eu le temps de s'ouvrir. A très grande vitesse, il a heurté un des arbres qui bordait l'allée menant à la maison. Nous avons couru mais le pauvre homme était mort sur le coup et très abîmé. Les Allemands sont arrivés très vite et nous ont dit qu'il était canadien. Ils l'ont emmené avec tout son équipement ».

A suivre...



N° 12.03 avril 2012

LE CHARTRAIN

Mairie - 35131 Chartres de Bretagne

Tél. 02 99 77 13 00

commune@ville-chartresdebretagne.fr

Directeur de la Publication : Philippe Bonnin

Adjoint à la Communication : Alain Miclard

Rédaction : Gwenola Dry-de Certaines

Maquette : Fabienne Faujour

Imprimé sur papier recyclé
www.hautsdevilaine.com

Conseil municipal du 27 février 2012



■ Modèle d'abri vélo prochainement installé dans le centre ville.

■ Aménagement - Urbanisme

. **Création d'un abri vélo près de l'arrêt du bus du centre devant la place de l'Armistice du 11 novembre 1918** : Rennes Métropole propose de créer des stationnements vélos dans les communes. Sur notre commune, il a été proposé d'en créer un à proximité de l'abribus situé entre l'église et le centre Jean Jaurès, rue de la Poterie. L'investissement de 12 791 € HT est, en partie, pris en charge par Rennes Métropole. La participation de la commune est évaluée à environ 4 000 €. Le parc vélo aura une capacité de 10 places.

. **Projet de centrale de cogénération fonctionnant à la biomasse** : avis sur dossier d'enquête. La société Dalkia Biomasse Rennes a déposé une demande d'autorisation d'exploiter une centrale de cogénération biomasse chemin de La Bintinais. L'enquête publique a eu lieu du 13 février au 16

mars. Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité soutient le développement de filière utilisant l'énergie renouvelable. Il comprend que la Ville de Rennes soit soucieuse d'assurer le chauffage de tous ses habitants en réduisant l'utilisation de l'énergie fossile dont les réserves s'épuisent. Il constate toutefois que le dossier actuel, élaboré par SAS Dalkia Biomasse Rennes, ne présente pas d'étude approfondie sur la filière bois locale dans un rayon de 100 km. Il émet un avis défavorable à la demande d'autorisation de la société Dalkia Biomasse Rennes dans l'attente d'une étude d'impact et autorise M. le Maire à signer les documents nécessaires.

. **Réhabilitation et mise aux normes de la Halle des sports** : attribution des marchés de travaux. Par délibération du 26 septembre 2011, le Conseil municipal a approuvé l'avant-projet définitif relatif à cette opération dont le montant prévisionnel des travaux est de



■ Le cinéma Espérance bientôt numérique.

493 780 € HT. pour les prestations de base et de 103 900 € HT pour les prestations conservées en options. Suite à la consultation des entreprises, la commission a décidé de retenir 14 options. Ainsi le montant global des marchés de travaux attribués est de 530 987,50 € HT. Les travaux se dérouleront d'avril à septembre 2012 (voir page 3).

■ Administration Générale

. **Présentation du rapport annuel 2011 du Syndicat Intercommunal Musique et Danse Jean Wiener** par Jean-Louis Coudray, Président du Syndicat.

■ Personnel

. **Modification du tableau des effectifs** : transformation d'emplois consécutifs à un départ en retraite, une mutation externe, trois promotions internes et quatre avancements de grade. Ces promotions et avancements prendront effet au 1^{er} juillet 2012.

■ Finances

. **Garantie d'un emprunt relais d'un an contracté par l'association Cinéma Espérance** : dans sa dernière séance, le Conseil municipal a garanti un emprunt à moyen terme de 60 000 € amortissable sur 10 ans au bénéfice de l'association. Afin de préfinancer la TVA à récupérer sur

l'investissement et le versement des subventions attendues, l'association va réaliser un prêt relais de 70 000 € sur une durée de 12 mois. Les intérêts étant calculés sur un taux fixe de 4 %. Pour ce prêt relais, l'établissement financier sollicite une caution de la ville de Chartres de Bretagne. Le Conseil municipal décide de garantir cet emprunt relais.

. **Débat d'Orientation Budgétaire** : M. le Maire présente les orientations du budget 2012 et les projets d'investissement qui seront votés en mars.

. **Participations 2012 de la ville aux syndicats intercommunaux**. Le Conseil municipal décide d'inscrire les montants suivants au budget primitif 2012.

■ Syndicat de Musique et Danse J. Wiener

En 2011 209 619 € En 2012 216 000 €

■ Syndicat Piscine de La Conterie

En 2011 154 009 € En 2012 157 214 €

■ Syndicat de Restauration

En 2011 42 092 € En 2012 42 574,78 €

■ Syndicat du Bassin Versant de la Seiche

En 2011 7 160 € En 2012 7 213 €

Sauf indications contraires, les décisions ont été prises à l'unanimité.

Pour en savoir plus... Vous pouvez consulter le compte-rendu intégral du Conseil municipal en mairie aux heures d'ouverture et sur le www.ville-chartresdebretagne.fr

Etat CIVIL...

Naissances

- **13 février**
Marion Josse
2, rue Jacqueline Auriol
- **14 février**
Clément Bagot
1, rue Guynemer
- **14 février**
Lina Lallouette
1, allée de Sévigné
- **29 février**
Arthur Lhermelin
9, allée des Chanterelles
- **6 mars**
Marie Le Gal
14, rue Louis Blériot

Agen DA...

- **Jeudi 5, de 14h30 à 19h**
Don du Sang
salle Viviane de l'Espace Brocéliande
- **Samedi 7, de 10h à 12h30**
Chasse à l'œuf de Pâques
Parc de Loisirs
- **Samedi 14**
Campagne de récupération d'objets réutilisables par la Communauté Emmaüs
Entrée de la déchèterie
avenue du Trégor
- **Mercredi 18, de 8h30 à 12h30**
Don de plasma
salle Victor Basch
Prendre RDV auprès de
M. Leroux au 02 99 41 22 33.

■ Elections

- Le élections présidentielles auront lieu le dimanches 22 avril et 6 mai, de 8h à 18h.
- A Chartres de Bretagne, on compte six bureaux de vote, répartis en deux salles situées en mairie :
 - Bureaux n° 1, 2 et 3 : salle du Conseil municipal
 - Bureaux n° 4, 5 et 6 : salle polyvalente V. Basch (accès à l'arrière de la mairie).
 Le numéro de votre bureau de vote est inscrit à droite sur votre carte d'électeur.
- Au moment de voter, l'électeur présente une pièce d'identité (obligatoire) ainsi que sa carte électorale.



Renseignements :
Service « accueil-élections »
de la mairie au
02 99 77 13 00.

Centre ville Levez le pied !

En bus, à vélo ou à pied, chacun doit pouvoir trouver sa place et se sentir en sécurité dans sa ville. Depuis février 2011, la majeure partie du cœur de ville de Chartres de Bretagne est placée en zone où la vitesse maximale autorisée est de 30 km/h.



Ce dispositif implique la généralisation du principe de priorité à droite dans toute la zone. Les entrées et sorties de la zone sont annoncées par une signalisation spécifique. Des marquages de rappel sont indiqués au sol. Toutes les rues sécantes des voies principales se trouvent incluses dans la zone 30. Un cinémomètre a été placé sur différents lieux ces derniers mois. Outre l'indication de la vitesse, l'appareil sourit quand vous roulez à la vitesse autorisée et « grimace » en cas de non-respect. Si l'objectif principal est d'inciter les automobilistes à respecter les limitations de vitesse, le cinémomètre permet également d'enregistrer le flux de véhicules : « Avenue Mme de Janzé, la majorité des automobilistes roulent autour de 40 km/h. Si la vitesse de 30 km/h n'est pas totalement respectée, on constate à la lecture des enregistre-

ments, une baisse de la vitesse d'environ 10 km/h sur les six derniers mois, ce qui est encourageant », remarque René Thomas, conseiller délégué à la sécurité. Ainsi, la réduction de vitesse devient plus spontanée et la vigilance aux intersections est par conséquent accrue.

Depuis quelques semaines, trois nouveaux cinémomètres viennent d'être positionnés sur la commune. Ils indiquent la vitesse des automobilistes. Dans un premier temps, ils seront installés sur des candélabres (en direction du centre ville) rue de la Croix aux Potiers au niveau de l'ensemble sportif, rue de la Poterie et rue Antoine Chatel au niveau du Collège.

■ Vers un nouveau Conseil des Sages

Vous avez plus de 55 ans et êtes déchargé(e) de toute activité professionnelle, vous avez envie de faire partager le fruit de vos connaissances et vous investir dans la vie locale ? Venez rejoindre le Conseil des Sages.

Sa création date de 2003 et fait suite à une volonté de la Municipalité de prendre en considération les avis de ses administrés et de les rendre acteurs de la vie de la commune. Hors de tout esprit polémique, politique ou religieux, le Conseil des Sages s'attache à l'amélioration du cadre de vie.

Pour faire acte de candidature, vous pouvez adresser un courrier présentant vos motivations à Monsieur Le Maire avant le 30 avril 2012. Retrouvez dans ce Chartrain la plaquette de présentation.

La Halle des sports

Ecoute et concertation

Les travaux de rénovation de la Halle des sports débuteront en avril prochain pour une durée d'environ 6 mois. Afin d'améliorer les conditions de pratiques sportives pour tous, ces travaux ont été annoncés bien en amont et largement préparés en concertation avec les acteurs locaux.



■ Dans quelques mois, la Halle des sports affichera ses nouvelles couleurs.

Construite en 1978 et agrandie en 1998, la Halle des sports est l'un des lieux privilégiés de la pratique sportive sur la commune. Elle est utilisée tous les jours de la semaine du matin au soir et presque tous les week-ends de l'année.

En 35 ans d'existence, cette salle a vu défiler des centaines d'enfants du Collège de Fontenay, des milliers de ballons de handball, de basket et de volley-ball, de volants de badminton et de balles de tennis de table (dans la salle adjacente). « D'importants travaux de réhabilitation et de mise aux normes s'imposaient après ces longues années de pratique intensive. Pour ce faire, nous avons souhaité associer largement les utilisateurs de la halle afin de définir leurs besoins et recueillir leurs propositions d'amélioration », sou-

ligne Florence Poulain, Adjointe aux sports. Par ailleurs, le Collège comme les associations ont ainsi pu anticiper leur planning d'utilisation, de rencontres sportives et d'entraînements... Ainsi, la halle subira une réfection de la toiture, une rénovation des murs et des vestiaires ; une mise aux normes concernant l'accessibilité des personnes handicapées ainsi que pour les installations électriques, gaz et sécurité incendie.

En ce qui concerne les conditions de pratique sportive, les choix ont été opérés grâce aux rencontres avec les associations et le Collège. Les travaux engagés concerneront notamment la réfection du sol, les tracés de terrains, de nouveaux buts de handball et des paniers de basket, la mise en place de protections murales, la création d'un local anti-dopage et d'un vestiaire arbitre supplémentaire.

De plus, dans le cadre du plan climat, des mesures ont été prises pour diminuer les dépenses énergétiques comme l'isolation extérieure et des toitures, la mise en place d'une régulation de chauffage, l'optimisation de l'éclairage naturel... « Là encore, les attentes des utilisateurs ont été prises en compte. Par exemple, on a privilégié le chauffage rayonnant pour remplacer le soufflant qui perturbait la pratique du badminton », complète Richard Gueguen, Directeur du Pôle Enfance-Jeunesse-Sports. Le coût des travaux est de 530 987,50 € HT. Ainsi pendant quelques mois, les habitudes des sportifs seront un peu perturbées. Les badistes devraient pouvoir s'entraîner dans la salle multisports de l'ensemble Rémy Berranger, les handballeurs, sur le plateau sportif du collège et les élèves, de leur côté, découvriront de nouvelles activités de plein air !...

Portrait...

Psychologue à la résidence de La Poterie

Jeune diplômé en psychologie clinique, de l'université de Rennes 2 Nicolas Dulin a pris ses fonctions en décembre 2010 à la Résidence de la Poterie (Ehpad et Foyer de vie) à raison de 2 jours par semaine : « Travailler auprès des personnes âgées et des adultes handicapés résulte d'une réelle volonté ». Nicolas a une mission transversale car il intervient auprès de tous les acteurs de la vie de la Résidence de la Poterie : les résidents de l'Ehpad et du Foyer de Vie, les familles mais aussi les équipes de soignants. « Mon rôle est d'aider le résident à s'adapter

à son nouvel environnement, d'écouter son éventuel mal-être face au vieillissement et à la dépendance. Souvent il peut être nécessaire de détecter une souffrance psychologique que le résident n'exprime pas forcément ». Le psychologue a également pour mission d'accompagner la famille tout au long du séjour. Il joue aussi un rôle de soutien et d'information auprès du personnel avec lequel il collabore étroitement. « La concertation de toute l'équipe est nécessaire afin d'assurer le bien-être des résidents ».



■ Portes ouvertes

Le 17 mars, la ville a ouvert ses portes aux Chartrains... Ainsi vous avez pu découvrir les coulisses des services techniques, de la Mairie, des serres municipales et de la Halle de La Conterie.



édi TO...

Philippe BONNIN, Maire,
Vice-Président du Conseil Général

Arbres abattus : une mise au point s'impose !

Qui oserait croire ou faire croire un seul instant que les troncs et branches d'arbres apportés sur la plate-forme bois énergie proviennent tous d'abattages dans la commune ? Pourtant ce sont des messages entendus ces dernières semaines. Sur les 520 m³ présents au Champ Rond : 75 m³ proviennent des services de la commune soit 14%. 145 m³ viennent des communes membres du syndicat intercommunal de la piscine de La Conterie et 200 m³ des services des routes nationales et départementales. Pour le reste, 25 m³ proviennent des particuliers et 75 m³ d'entreprises. Telle est la situation des apports au 25 mars 2012.

Tous les ans, nous répondons à des demandes insistantes de riverains qui se plaignent d'arbres et bosquets devenus trop grands ou trop près de leurs propriétés ; ce qui restreint leur ensoleillement. Par le passé, des arbres ont été plantés en grande proximité des voiries. De même, certaines espèces génèrent des repousses via les racines dans les jardins privés ou les trottoirs. Pareillement, des racines soulèvent le bitume. Dans ces circonstances, chacun comprendra que les services communaux procèdent aux enlèvements, comme à la coupe d'arbres en fin de vie, atteints par des maladies. Enfin, l'équipe des espaces verts restaure régulièrement des parcs paysagers dont les végétaux deviennent envahissants. Voici d'où proviennent les branchages et les arbres de la commune apportés sur la plate-forme du Champ Rond. Aujourd'hui, ces produits ligneux sont recyclés pour la fabrication de paillages et la production de bois énergie.

Nous n'avons jamais tant planté. En 2009-2010 : ce sont 3,5 km de haies installés avec 2 500 plants ; en 2010-2011 et 2012 : 4,5 km de haies qui représentent 3 000 plants. Enfin, le programme 2012-2013 est déjà en préparation avec 3 000 plants sur les secteurs humides et non constructibles de La Conterie. Le plus fort taux de boisement établi en longueur de haies bocagères par hectare sur toutes les communes du bassin de la Seiche est à l'avantage de Chartres (chiffre communiqué en 2011). C'est évidemment grâce à notre politique de boisement très dynamique. Précisons que le bassin de la Seiche représente 63 communes, depuis le pays de la Guerche - la Roche au Fées (Janzé) et jusqu'à Pont-Péan - Bruz.

En 2004, nous avons obtenu pour la 1^{ère} fois de notre histoire communale le label national « 4 fleurs ». Celui-ci vient d'être renouvelé à la suite de l'inspection du jury missionné par le Conseil National du Fleurissement en juillet dernier. Enfin, fort de notre initiative dans la filière Bois Energie, la commune a obtenu le trophée régional du développement durable en avril 2010.

Agir pour le développement durable s'oppose clairement à l'inaction. Notre politique en la matière ne se résume surtout pas à un plan de communication.

■ Info Conso...

Démarchage à domicile et délai de rétractation

Un vendeur est passé chez vous et vous a fait signer un contrat pour l'achat de 12 bouteilles d'un vin inconnu pour un montant digne d'un château Margaux du meilleur cru ! Vous avez le sentiment de vous être fait embobiner et vous vous demandez si vous pouvez revenir en arrière. Oui ! Car il y a bien démarchage à domicile lorsque :

- . un vendeur vient chez vous ou sur votre lieu de travail ;
- . vous avez reçu un document vous invitant à une vente dans un lieu non destiné au commerce (salle de fêtes, hôtel, voyage publicitaire...);

. vous avez été invité par téléphone à retirer un cadeau dans un magasin (ex. magasin de meubles).

Dans ces cas, et seulement dans ces cas, vous avez un délai de 7 jours pour annuler votre commande. Pour cela il faut remplir le formulaire de rétractation, détachable, qui doit obligatoirement figurer au contrat, et l'envoyer à l'adresse de l'entreprise en recommandé avec accusé de réception. Si vous n'avez pas de contrat, si le vendeur vous a demandé un versement d'argent (arrhes, acompte, chèque, autorisation

+ d'infos sur www.mce-info.org ou à la Maison de la consommation et de l'environnement - 48 bd Magenta - 35 000 Rennes.
Tél. 02 99 30 35 50 ou info@mce-info.org

Chantier recherche jeunes Chartrains pour aventure d'été !

En partenariat avec l'association des Compagnons Bâtisseurs Bretagne, la ville de Chartres organise un chantier international de jeunes bénévoles du 30 juillet au 19 août prochain. L'objectif est d'aménager les abords d'un kiosque qui sera prochainement implanté au Parc de loisirs. En plus des 10 jeunes du monde entier, six Chartrains entre 16 et 17 ans sont invités à tenter l'expérience.

Le Parc de loisirs de Chartres de Bretagne a servi de décor naturel à l'opéra déambulateur Carmen en mai dernier. C'est un lieu de balade et de détente apprécié des habitants : « Il nous a semblé intéressant d'y proposer un espace dédié à des prestations de plein air type concert ou spectacle. Si l'idée du kiosque s'est imposée, nous souhaitons associer des jeunes à l'aménagement de ce futur espace d'expression artistique », explique Mokrane Babour, Adjoint à la culture. Lieu privilégié de rencontres entre des jeunes de toutes origines sociales et de cultures très différentes, le chantier international est la formule retenue par les élus chartrains pour l'aménagement du futur kiosque. Un chantier permet l'apprentissage de la citoyenneté par la prise de responsabilité dans les tâches collectives (travail, loisirs,

repas...). Il donne également la possibilité de découvrir des activités manuelles, des techniques et des savoir-faire. Ainsi, avec l'appui des comités de jumelage, des jeunes de Pologne (Lwowek), de Roumanie (Calarasi), d'Irlande (Newcastle West), d'Allemagne (Hassmersheim) et d'Auvergne (Saint-Anthème) ont été sollicités pour participer à ce chantier d'été.

L'organisation a été confiée aux services de la ville qui reste le maître d'ouvrage. L'encadrement technique sera assuré par l'association des Compagnons Bâtisseurs Bretagne, spécialisée dans la gestion de chantiers internationaux de jeunes bénévoles. La diversité des tâches permettra aux participants de découvrir notamment, le jardinage (plantation d'arbres et d'arbustes), la petite maçonnerie, la soudure, la menuiserie... dans le cadre



■ Bientôt, au Parc de loisirs, un kiosque du même type trouvera sa place pour des animations.

d'une action de développement local. Pour tous, promeneurs, passionnés ou simples curieux, le chantier sera ouvert pour poser des questions ou même participer quelques heures au chantier.

La Ville de Chartres assurera l'hébergement du groupe de jeunes bénévoles sous tentes à la ferme des Peupliers (avec utilisation de la salle et des sanitaires) mais également la mise à disposition des matériels et matériaux

nécessaires au chantier ainsi que des véhicules... Les jeunes seront encadrés par un directeur, un animateur technique et un animateur pédagogique, salariés de l'association des Compagnons Bâtisseurs. « La ville de Chartres de Bretagne y adjoindra un animateur

communal, Florent Hoellard, chargé d'aider à l'organisation de la vie quotidienne, d'animations en partenariat avec les associations locales, de faire le lien entre le groupe et la mairie », précise Richard Gueguen, Directeur du Pôle Enfance jeunesse sports.

■ **Pratique...** Vous avez 16 ou 17 ans et vous êtes Chartrain. Si l'aventure vous tente, contactez la mairie pour obtenir un dossier d'inscription à remplir pour le 4 mai. Attention, il n'y a que 6 places ! ■ + d'infos... au 02 99 77 13 39.

Expression de la majorité La construction de logements aidés

Le logement fait partie des grands thèmes de l'actualité nationale. La fin des interdictions d'expulser au 15 mars de chaque année est l'occasion d'y revenir dans tous les débats. Pour répondre à la demande sociale, il manque 1,5 million de logements aidés en France.

Sur le territoire de Rennes Métropole, ce ne sont pas moins de 12 800 demandes recensées au 1^{er} janvier 2012. La ville de Chartres qui appartient à une agglomération supérieure à 50 000 habitants et compte plus de 3 500 habitants se doit de disposer de 20% de logements sociaux sur l'ensemble des logements construits (3 299). Cette règle est inscrite dans la Loi de 2001 dite « SRU » (Solidarité et Renouvellement Urbain) votée en novembre 2001 à l'Assemblée Nationale et révisée plusieurs fois depuis. Aujourd'hui, nous en sommes au taux de 15,03 %. En 2012, la commune paiera une amende de 53 327 €. Comme toutes les communes de Rennes Métropole nous avons approuvé et signé en mai 2007 le programme local de l'habitat. Pour répondre aux obligations de la loi, chacun comprendra que nous devons

construire de nouveaux logements. Dans ce contexte, nous conduisons deux politiques conformes à la loi SRU. Celle de l'extension urbaine avec la Zac des Portes de la Seiche qui verra les travaux débuter en cette fin d'année et celle du renouvellement urbain qui vient de faire l'objet d'une étude spécifique.

Dans ce cadre il s'agit de réaménager certains secteurs : l'entrée de ville de Gaule - Poterie, le Trégor - avenue de la Marionnais (en intégrant la restauration de la ferme) et le secteur Auditoire Brocéliande (suite à la relocalisation de l'usine Schneider à La Conterrie).

D'autres opérations sont également à envisager pour remédier à la vétusté des logements sociaux et à la précarité énergétique qui en découle. C'est un véritable enjeu au regard du coût de l'énergie. C'est aussi un devoir que d'offrir des logements décents. Certes de telles opérations peuvent modifier l'environnement immédiat dans lequel certains riverains vivent depuis longtemps. Les propriétaires-bailleurs de logements sociaux y sont sensibles. Il est évident que notre rôle est d'entendre les observations, de les intégrer dans

les projets architecturaux, et enfin de faire aboutir des projets qui répondent aux enjeux de l'offre de logements.

Il est évident que nous ne pouvons accepter des arguments qui visent au repli sur soi, voire à l'exclusion. L'équilibre est parfois difficile à obtenir mais ce serait une faute de ne pas se mettre en situation de répondre à ce que les générations à venir sont en droit d'attendre.

Avec l'emploi, l'accès au logement, qu'il soit aidé ou libre, reste la question incontournable pour une véritable mixité générationnelle et sociale dans une commune urbaine et industrielle comme Chartres de Bretagne.

J. ABIVEN, M. BABOUR, P. BONNIN, D. BONNIQUO, J.L. COUDRAY, M. COURTET, C. DEHOUX, M.N. DELANOE, B. DELOFFRE, M. DESREZ, R. GAUTIER, J.F. GOALEC, D. JOALLAND, R. JOUET, A.M. LAUBE, M. LAVERGNE, E. LE MOINE, R. LHERMENIER, M.M. LOUIS, A. MICLARD, J.P. MUTSHE, N. NICOLLE, F. POULAIN, R. THOMAS, J. TRIBODET.

Expression de l'opposition Budget 2012

Le conseil municipal du 26 mars dernier, a vu le vote du budget de la commune pour 2012. Il en ressort que dans le budget de fonctionnement de la municipalité, les recettes prévisionnelles atteignent plus de 9,64 M€ et sont bien sûr composées à plus de 70 % par les impôts et taxes, dont principalement les impôts locaux. Les recettes de ces derniers pour la commune progressent de 2,53 % par le simple fait de l'augmentation des bases d'imposition, ce qui autorise la commune à maintenir les taux de 2011 en 2012.

Les recettes prévisionnelles couvrent largement les dépenses réelles de fonctionnement qui s'élèvent à presque 8 M€, les charges de personnel étant la composante la plus importante (environ 47 %). Elles permettent alors de dégager un autofinancement brut de 1,65 M€. Après remboursement du capital des emprunts, soit pour son montant net, cet autofinancement ressort encore à 1,26 M€.

En définitive, le budget 2012 permet de répondre aux besoins d'investissements en cours, à l'entretien de l'existant, tout en limitant le recours à l'emprunt, et en maintenant les taux de la fiscalité locale. Depuis le début de la crise en 2008, les budgets de la commune qui se sont succédés n'ont pas montré un ralentissement des investissements et les craintes suscitées par d'éventuelles baisses des recettes se sont révélées jusqu'à présent infondées.

De fait, ce budget, et on ne peut que s'en réjouir, ne semble pas refléter une période de crise, telle que les médias nous la décrivent quotidiennement. Toutefois, elle n'en demeure pas moins bien présente et vécue par un certain nombre de Chartrains. On peut donc considérer que ce budget qui présente de réelles marges de manœuvre, doit nécessairement maintenir voire renforcer le rôle social de la commune, et principalement à travers les instances qui en ont la charge.

C. CARET, L. COSTA-MAUDIEU, P. FOUGLE, S. LE JEUNE.



Propreté urbaine Le « ballet » des secteurs

Afin d'assurer la propreté de la voirie communale, une balayeuse passe régulièrement dans les rues chartraines. Pour cela, la Commune fait appel à une entreprise extérieure : Théaud. A partir du 3 avril, les secteurs sont remodelés et renommés.

En plus du quartier « centre », la ville a été quadrillée et répartie en cinq secteurs. Les dates de balayage sont indiquées dans le Chartres Hebdo. Tous les 15 jours, le mardi, l'entreprise assure le nettoyage du centre ville ainsi que l'un des cinq secteurs. De novembre à janvier, l'intervention a lieu toutes les semaines (feuilles...).

■ Secteur n°1

Rue Mme de Janzé, rue la Croix aux Potiers, rue Louis Pasteur, rue du Dr Laënnec, rue Paul Féval, rue Rabelais, rue Guy de Maupassant, rue Pierre Loti, allée Frédéric Mistral, rue Lamartine, rue Alphonse Daudet, allée George Sand, allée Pierre de Coubertin, rue André Citroën, rue Gustave Eiffel, rue Denis Papin, rue des Fours à Chaux, rue du Callouët, rue de la Poterie, rue Théodore Botrel, allée de Korczak, rue Ernest Renan, rue Jules Verne, rue Lamennais, rue de Madame de Sévigné, rue Chateaubriand.

■ Secteur n°2

Rue de la Poterie, avenue Général de Gaulle, rue des Vieux Fours, chemin du Pâtis Cholet, rue Edmond Rostand, rue Gustave Flaubert, avenue du Maine, rue du Poitou, rue du Languedoc, rue du Limousin, rue du Nivernais, rue de Champagne, rue d'Aquitaine, rue d'Armagnac, rue d'Artois, rue d'Anjou, allée de Saintonge, allée d'Artois, rue de Guyenne, rue du Lyonnais, rue d'Alsace, allée d'Auvergne, rue Ile de France, allée du Berry, allée de Savoie, allée de Lorraine, rue de Provence, rue de Touraine, rue de Normandie, rue de Bretagne.

■ Secteur n°3

avenue de la Chaussairie, allée des Jeutisses, chemin la Garenne de Pan, rue des Potériats, allée des Chauffourniers, rue Agnès Varda, allée Louis Aragon, allée Beethoven, rue Mozart, rue de Bruz, impasse J-S Bach, rue Jean de la Fontaine, rue Frédéric Chopin, rue Berlioz, avenue Constant Mérel, rue Jean Racine, rue Boileau, allée Albert Camus, rue Victor Hugo, rue Sully Prodhomme, rue Pierre Corneille, allée des Chanterelles, rue Molière, rue Anatole le Braz, avenue du Trégor, rue d'Armorique, rue d'Arcoat, rue du Léon, allée du Menez.

■ Secteur n°4

Rue du Champ Dolent, allée des Tennis, rue Jean Marie Paignon, rue Madame de Janzé, allée du Four Chesnel, rue Jules Robert, allée d'Harondel, impasse du Four Provost, rue de la Forge, rue du Gabouret, impasse de la Macrais, rue de Fontenay, impasse des Potiers, impasse du four Chesnel, rue de la Poterie, allée de Rabel, impasse de Féridan, rue de Féridan, allée Grandmaison, rue Antoine Chatel, allée Notre Dame, rue de l'Armor, rue Jacques Cartier, rue du Commandant Charcot, rue de la Duchesse Anne, rue Duguay Trouin, rue Duguesclin, boulevard Joseph Maréchal, rue Surcouf, allée des Chênes, rue Dumont d'Urville, rue de Kersaint, avenue de Brocéliande, rue de Vendée.

Chartres de Bretagne, ville 4 fleurs

Depuis 2004, la ville est labellisée 4 fleurs. Une distinction qui récompense la qualité du fleurissement mais pas seulement. Le jury national est aussi attentif à la propreté de la ville, à l'entretien du mobilier urbain, à des entrées de ville soignées... Cette récompense est le fruit d'un travail partenarial fourni par toutes les équipes techniques de la ville.

■ Secteur n°5

Rond-point du Pôle Sud, rue de La Conterie, rue Léo Lagrange, boulevard de l'Europe, rue de Notre Dame, rue du Vieux Bourg, rue Montesquieu, rue Denis Diderot, rue d'Alembert, allée du Printemps, rue Emile Zola, allée Paul Valéry, rue Noël du Fail, rue Voltaire, rue Duhamel, avenue de Cornouaille, allée Vincent Van Gogh, allée Paul Cézanne, rue Paul Gauguin, allée Claude Monet, allée Auguste Renoir, rue Berthe Morisot, rue Louis Blériot, rue Costes et Bellonte, rue Charles Nungesser, rue Maryse Bastié, rue St Exupéry, allée François Coli, rue Guynemer, rue Santos Dumont, rue Jean Mermoz, rue Jacqueline Auriol, rue Alfred de Musset, rue Jean-Jacques Rousseau, rue Pierre Ronsard, rue Brizeux, rue Verlaine, rue Baudelaire, rue Paul Claudel, rue André Gide, impasse Courteline, rue d'Irlande.

■ Centre ville

Rue Mermoz, avenue de la Marionnaise, rue Calarasi, place René Cassin, allée Sarata, rue Lwowek, rue St Anthème, rue du Roussillon, rue de Bourgogne, rue de la Poterie.



Les gestes simples pour renforcer l'efficacité du balayage

- Quand cela est possible, rentrez votre voiture ou faites les quelques mètres qui vous séparent du parking le plus proche plutôt que de laisser votre véhicule chevaucher la bordure du trottoir ;
- Veillez à remonter vos poubelles sur les trottoirs ;
- Attendez la veille de ces jours pour pousser dans le caniveau les feuilles mortes accumulées à votre seuil...

■ Un café Conseil pour rencontrer les employeurs

Obtenir un entretien d'embauche n'est pas toujours facile. C'est pourquoi les organismes travaillant dans le secteur de l'emploi sur le canton de Bruz et la ville de Saint-Jacques-de-la-Lande organisent un café conseil : le **jeudi 5 avril de 14h à 16h30, maison des associations à Bruz.**

10 employeurs locaux recevront les candidats pour des entretiens-conseil. C'est l'occasion pour les chercheurs d'emploi de se présenter, d'obtenir des informations sur les entreprises, des conseils et pourquoi pas de se faire repérer pour des futurs postes.

Inscription auprès des Points Accueil Emploi de Bruz (02 99 05 30 65), Chartres-de-Bretagne (02 99 41 33 34), Noyal-Châtillon sur Seiche (02 99 05 15 41)

■ Café des aidants

La répartition des rôles dans la famille autour de l'aidé... Vous accompagnez un proche âgé ou en situation de handicap. Vous êtes un aidant. Ne restez pas seul(e) face aux difficultés que vous rencontrez. Venez partager votre expérience avec d'autres personnes qui apportent une aide régulière à un membre de leur entourage en situation de handicap ou en perte d'autonomie.

Organisé par le Clic Allié. Vendredi 6 avril de 16h à 17h30 à Chanterie. Inscription au 02 99 77 35 13.

Accès libre et gratuit. Chacun paie sa consommation.

■ Jeunes étrangers en séjour

D'Allemagne, des Etats-Unis, du Mexique ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEI-Centre Echanges Internationaux. Ils viennent passer une année scolaire, un semestre ou quelques mois au collège ou au lycée, pour apprendre le français et découvrir notre culture. Afin de compléter cette expérience, ils vivent en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour. A la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir.

Infos : CEI-Centre Echanges Internationaux - Hervelyne Penvern/Rennes 02 99 87 57 49 - 06 08 69 71 17 Bureau Coordinateur CEI 02 99 20 06 14.

Nouveau visage

Rattachée au Directeur des Services Techniques, Annabelle Garnier est la nouvelle responsable du service bois-énergie et propreté urbaine. Originnaire des Côtes d'Armor, elle a pris ses fonctions à la ville de Chartres de Bretagne en décembre, prenant le relais d'Armel Thomas parti en retraite. Titulaire d'un brevet de technicien supérieur « métiers de l'eau », elle dispose également d'une licence professionnelle « protection de l'environnement ».

La jeune femme mesure la tâche qui l'attend : « J'ai en charge la gestion de l'approvisionnement, du stockage



et du broyage du bois sur les plateformes de la commune. Je dois veiller à la qualité du bois qui alimente les chaudières de la piscine intercommunale et des serres municipales ». En parallèle, Annabelle responsable d'une équipe de quatre agents, doit s'assurer de l'entretien et du nettoyage régulier de l'espace public.

Carton rouge

Soyez responsable de votre animal !

Chaque année, nos canidés domestiques sèment plusieurs milliers de tonnes d'excréments lors de leurs promenades quotidiennes ! Les risques encourus par la population sont nombreux : chutes notamment de la personne âgée, problème d'hygiène, dégradation de l'environnement. Seul le civisme des propriétaires peut remédier à cette situation.

Le Conseil des Sages en collaboration avec le Conseil Municipal des Jeunes a choisi de mener un combat contre ces actions. Les sacs « ramasse-crottes » ont été achetés par la commune et sont mis gratuitement à la disposition des propriétaires d'animaux,

en Mairie, chez le vétérinaire M. Cambuzzi, avenue de la Marionnaise et chez le toiletteur Highland White Epil', 43, rue de la Poterie.

Il apparaît important de rappeler que la divagation de son animal domestique est interdite ; les chiens doivent obligatoirement être tenus en laisse, même au parc des loisirs ! De plus, en application de l'article R. 15-33-29-3 du Code de procédure pénale, l'agent de police municipale est compétent pour établir une contravention de 35 € à l'encontre du responsable d'un animal qui « s'abandonne » sur l'espace public.



La commune, Partenaire des associations

Evènements festifs, rassemblements sportifs, la vie associative chartraine démontre, chaque année, sa richesse et sa diversité.

Qu'elles aient leur siège sur la commune ou qu'elles agissent simplement sur son territoire, toutes ont un impact sur le quotidien des Chartrains.

Chartres de Bretagne compte 78 associations dans lesquels près de 500 bénévoles donnent de leur temps et de leur énergie. Sur l'ensemble des associations, on dénombre environ 4 700 adhérents dans des activités sportives, culturelles de loisirs ou de solidarité.

Chaque année, le Conseil municipal attribue une subvention aux associations : « Elle doit aider l'association dans son fonctionnement et dans la réalisation de ses objectifs », souligne Alain Miclard, Adjoint chargé de la vie associative. Pour l'année 2012, 491 275 € ont été alloués (hors C.C.A.S.).

Au-delà de l'aide financière, des moyens humains et matériels sont mis à disposition des associations par la commune, tout au long de l'année. Ainsi, pour les programmes, compte-rendus ou affiches, environ 48 000 photocopies sont réalisées chaque année par le vaguemestre pour les associations. Le personnel municipal assure le transport, le montage, le démontage du matériel (tables, chaises, barrières, chapiteaux...). On peut noter également l'installation des

décorations et plantes, la pose de sols de protection, la mise en place des sonos... autant d'éléments invisibles pour le public mais précieux pour les associations.

Par ailleurs, en plus de tous les équipements sportifs, près de 20 salles sont mises à disposition gratuitement : de la salle de spectacle Jacques Brel d'une capacité de 320 personnes, jusqu'aux petites salles de réunion de la nouvelle maison des associations de la Croix aux Potiers, en passant par les salles équipées pour les repas comme les salles Rabelais ou Viviane.

Le service communication de la ville informe les Chartrains sur les différentes manifestations associatives qui rythment la vie locale via le mensuel Le Chartrain et le Chartres Hebdo. De plus, le site Internet et le Guide municipal présentent toutes les associations, classées par thème. Enfin, chaque année, le forum des associations draine des centaines de visiteurs à la recherche d'un sport, d'un loisir à pratiquer ou tout simplement curieux de connaître les activités existantes sur la commune.



Les subventions 2012 aux associations chartraines

Associations et organismes nat., rég. ou départ.

Croix d'or.....	300 €
Secours populaire	110 €
Mères pour la paix	650 €

Associations ou organismes para-municipaux

Amicale du personnel communal	7 500 €
Sapeurs pompiers	579 €
Centre de loisirs cantonal itinérant.....	484,50 €
Ufc -que choisir ?	300 €

Divers intérêt général chartres

Amicale des donateurs de sang	300 €
Unc-afn.....	1 300 €
Fnac	150 €
Génétique chartraine.....	950 €
France Adot.....	110 €
Les gazelles de l'Espérance	500 €

Enfance - jeunesse - enseignement

Calinou, assistantes maternelles	1 000 €
Fcpe primaire et maternelle.....	200 €
Fcpe collège.....	170 €
Apel sainte-Marie.....	110 €
Amicale laïque Brocéliande et Auditoire	750 €
Petits polyglottes Chartres	650 €
Usep primaire.....	975 €
Usep maternelle	350 €
Sos mamans	100 €
Crèche mille-pattes	27 667 €
Les champions de warp junior association.....	300 €
Amicale du collège de Fontenay	700 €
Association sportive	405 €
Foyer socio-éducatif du collège	2 800 €
Ecoles publiques (classes découverte)	8 250 €
Ecole privée (classes découverte).....	4 300 €
Ecole privée (fonctionnement)	182 700 €

Culture

Espérance - sections culturelles	300 €
Orchestre de Chartres de Bretagne	4 400 €
Compagnie Océane	2 900 €
Boréale's	1 000 €
Mémoire du pays chartrain	700 €
Photo club chartrain	400 €

Loisirs

Amicale œnologique Chartreuse	500 €
Club informatique	1 000 €
Chartres accueil loisirs.....	500 €
Ateliers créatifs.....	400 €
Amicale des retraités de l'automobile.....	160 €
Les courous d'chemins.....	200 €
Club de l'amitié.....	1 600 €
Bridge club	500 €
Comité des fêtes.....	8 770 €
Des mots pour le dire.....	450 €
Jo Ailettes 35.....	200 €

Sports

Espérance - sections sportives	208 850 €
Natation Espérance - subvention exceptionnelle...	3 060 €
Aïkido Espérance	1 500 €
Course athlétisme	2 500 €

Jumelages et action internationale

Chartres-Lwowek	1 920 €
Comité d'organisation de la fête des jumelages	6 000 €
Chartres - Hassmersheim	2 520 €
Chartres - Saint-Anthème.....	500 €

C.C.A.S. 138 000 €
dont 31 850 € de subventions aux associations oeuvrant dans le domaine social.



■ Retour sur le... Kids Athlétics



Le samedi 3 mars dernier, le club d'athlétisme de Chartres a organisé, pour la première fois, une rencontre en salle pour les poussins (2001 et 2002) de la zone centre du département sous

Guipel et de l'Espérance Chartres de Bretagne se sont donc retrouvés dans la salle omnisport de l'ensemble sportif Rémy Berranger. Répartis en 14 équipes mélangeant les différents clubs,

l'égide du comité départemental d'athlétisme 35. Ainsi, 132 athlètes en herbe du Stade Rennais, de l'ASPTT Rennes, du CO Pacé/TA Rennes, du Cercle Paul Bert/Noyal-Châtillon, de HBA/ACHV Noyal sur Vilaine, de ACHV Nouvoitou, de la Garnison de Rennes, de OA35 Chavagne, de l'US Vern, de l'Aphalte

ils ont participé à sept ateliers : deux sauts, deux lancers, deux courses et un quiz athlé-santé. « La journée a rencontré un franc succès grâce notamment à l'investissement des 30 bénévoles et des dirigeants des onze clubs présents », soulignent le président de l'Espérance Athlétisme Chartres, Dominique Cojean et l'organisatrice de la journée, Chantal Berthelot. Le club n'en restera pas là et devrait proposer d'autres rencontres de ce type dans les prochaines années.

+ de photos sur http://each.free.fr/site_EACB/

■ A La chasse aux œufs

Tous les enfants chartrains entre 2 et 7 ans sont invités à participer à la 7^e édition de la chasse à l'œuf de Pâques organisée au parc de loisirs par l'association Comité des fêtes. Venez nombreux le

samedi
7 avril
de 10h à
12h30.

Une tombola de Pâques sera organisée à cette occasion !



Concert franco-allemand

Quand les jumelages donnent le LA

Le 7 avril prochain à la nouvelle Halle de La Conterie, près de 70 chanteurs musiciens chartrains et allemands offriront un concert exceptionnel. Cette initiative est le fruit du partenariat entre l'association de jumelage Chartres-Hassmersheim et de l'Ecole intercommunale de musique et de danse Jean Wiener.



pour s'amuser parfois... ce qui ne plaît pas toujours à notre prof ! », précise Chloë.

Pour continuer à faire vivre ce partenariat, une invitation avait été lancée à la chorale Cantabile d'être reçue à son tour. Ainsi, une délégation allemande dont les chanteurs de l'ensemble vocal se déplace à Chartres du 3 au 8 avril. A l'occasion de ce séjour, deux concerts seront proposés. Le premier aura lieu le **jeudi 5 avril en partenariat avec le centre franco-allemand de Rennes à la salle Le Tambour**. « Pour ce concert de prestige, l'école a associé les enseignants de l'établissement. Au programme : Le grand galop d'Orphée aux enfers d'Offenbach, Te Deum de Charpentier ou encore un medley d'Edith Piaf. Ensuite la chorale d'Hassmersheim chantera seule notamment : Petite musique de nuit

de Mozart ainsi que des chansons typiquement allemandes. Bien entendu les musiciens et les chanteurs se retrouveront ensuite sur scène », explique Véronique Renard, directrice de l'école Jean Wiener.

La seconde soirée aura lieu le **samedi 7 avril à la Halle de La Conterie**. Les deux formations seront à nouveau présentes. L'orchestre jouera cette fois un répertoire plus festif, comprenant certains morceaux présentés au Tambour : « Nous avons participé au choix du répertoire et nous présentons des musiques de dessins animés comme « Muppet show » ou des extraits de Walt Disney », complète Maëva. Très investis dans ce projet, les jeunes sont néanmoins un peu anxieux : « On a un peu la pression parce que les morceaux sont compliqués. Jouer avec des chanteurs reste un exercice difficile », souligne Luc-Lao. C'est donc avec persévérance mais avec beaucoup d'enthousiasme que les musiciens répètent ces deux concerts... rendez-vous est pris !

■ **Concert le jeudi 5 avril à 20h30** au Tambour à Rennes réservation auprès de l'Ecole Jean Wiener au 02 99 41 35 18.

■ **Concert le samedi 7 avril à partir de 18h45** à la Halle de la Conterie à Chartres de Bretagne.

Avril 2011, 56 personnes dont 26 jeunes musiciens s'embarquaient pour quatre jours outre-Rhin dans le cadre du jumelage avec la ville allemande d'Hassmersheim. Pour la première fois, l'école intercommunale de musique et danse Jean Wiener était associée à ce voyage.

En effet, une classe d'orchestre, composée de musiciens âgés de 11 à 20 ans, sous la direction d'Olivier Guignard, avait préparé ce déplacement bien en amont. Sur place, outre de nombreuses visites et moments informels chaleureux, un concert dans l'église d'Hochhausen avec la chorale locale de Cantabile fut un magnifique moment musical : « Ce voyage a créé des liens d'amitié entre nous. Nous prenons beaucoup de plaisir à nous retrouver pour travailler mais aussi

Un nouveau président pour Chartres-Hassmersheim

Depuis janvier 2012, Gérard Bodennec a transmis les rênes de l'association de jumelage à Gilles Houis. Chartrain depuis plus de 15 ans, il a toujours été sensible aux échanges avec d'autres cultures, notamment pour les jeunes. Membre de Chartres-Hassmersheim depuis 4 ans, il souhaite poursuivre les actions en cours dans le même esprit d'ouverture et de convivialité.



Concert de printemps

Le 17 mars dernier, salle Jacques Brel du Pôle Sud, l'Orchestre d'harmonie de Chartres de Bretagne a offert son traditionnel concert de printemps.

En première partie, la compagnie de danse contemporaine Océane présentait sa dernière création.

Grâce aux dons, 950 euros ont été récoltés au profit de Burkina 35.



Chacun cherche son format

«Impossible de lire ce format de fichier»! Quel néophyte mélomane ou cinéphile n'a pas vu une fois s'afficher ce message sur son ordinateur ? C'est souvent avec beaucoup de frustration que l'on se retrouve avec un fichier que l'ordinateur se refuse de lire pour cause d'incompatibilité. A tous ceux qui veulent trouver une solution pour enregistrer, convertir, graver et emporter leurs fichiers musicaux ou vidéos, DVDVideoSoft.com offre gratuitement et en français, un programme complet et simple d'utilisation. En effet, Freestudio propose une liste de possibilités : enregistrer une vidéo ou une musique à partir de Youtube, d'un CD, d'un DVD, de graver ses fichiers ou bien de les transférer vers son mobile ou sa tablette.

Vous trouverez le programme à installer en quelques clics. Aucune inscription n'est nécessaire, aucune publicité ne s'affiche.

■ **Cyberspace : Pôle Sud 1, rue de La Conterie. Tél. 02 99 77 61 31 - chartres.multimedia@orange.fr**

Atelier Dancing Boxe



La Compagnie Josselin Pariette présente son spectacle « Soigne ta garde » le 18 avril au Pôle Sud. Après la réservation d'une place de spectacle, la Compagnie propose un atelier original pour jeunes et adultes à partir de 6 ans : l'Atelier Dancing Boxe. C'est un petit parcours ludique découpé en 3 parties accompagné par Josselin le boxeur et Francesca le coach. Un atelier prétexte au jeu, burlesque et décalé tout comme le spectacle, chaque participant est plongé dans cet univers particulier entre la boxe et la danse, sans se prendre vraiment au sérieux...

■ **Vendredi 13 avril à 15h dans le Hall du Pôle Sud... Atelier gratuit dans la limite des places disponibles. Durée : 1h. Insc. au 02 99 77 13 20 ou pole-sud.billetterie@orange.fr**

Au Carré d'Art

- **Ombres portées/déportées**
Photographies de Christine Barbedet
Du 15 mars au 21 avril
- **L'idiote sur la route**
Photographies de Lionel Raude
Du 26 avril au 26 mai

A la Médiathèque

02 99 77 13 22 ou chartres.mediathèque@orange.fr

- **Expositions en avril**
Enfances, Printemps des Poètes : "Doucement, doucement..." Rentrez dans le monde de l'imaginaire en ouvrant la porte aux créations de berceuses. Découvrez la richesse de cette tradition orale.
Proposée par les enfants des écoles et l'association Des Mots pour le dire...

- **Le Berce - Oreille**
Espace découverte tendre et poétique, nid douillet pour bercer, chanter... dans la tiédeur de la couette et le moelleux des oreillers.
proposée par Lire et Délire.

A... CÔTÉ

- **A Pont-Péan**
Festival Mines de Polars. Au programme : enquête dans la ville, lâcher de livres, rencontre avec des auteurs, ateliers d'écriture, projection de films, animations... Le point d'orgue du festival : le salon du livre, le 5 mai à l'espace Beausoleil.
Du 2 avril au 5 mai
Tout public dès 12 ans
+ d'infos sur www.pontpean.fr/minedepolars

- **A Noyal-Châtillon**
Battle de danse Hip-Hop
Samedi 21 avril à 15h, salle Raymond Perrin, proposé par l'école Jean Wiener.

Objectif Tendeli

10 ans d'amitié franco-malienne



La fin de l'année 2001 voit naître l'association chartraine Téria qui réunit une vingtaine de passionnés, bien décidés à multiplier les projets d'aide au développement au Mali mais également à animer des activités liées à la culture africaine. En avril, l'association invite tous les Chartrains à fêter 10 ans d'amitié sans-frontières.



L'histoire d'amitié entre Chartres de Bretagne et le Mali naît de nombreuses années avant la création de Téria. En effet, le Club Sans Frontières du Collège de Fontenay, créé en 1981 anime des partenariats et échanges avec, notamment, des écoles africaines. Ainsi, en 30 ans, ce partenariat solidaire représente plus de 100 000 € de projets, 30 000 lettres et colis échangés, 8 voyages collectifs en France et au Mali...

C'est au cours de l'un de ces voyages que les élèves de Chartres font la connaissance de Dialia Angoïba, nommée directrice de l'école de Tendeli, en 2000. Le village est situé dans la région de Mopti, dans le pays dogon. A l'écart des circuits touristiques, les 3 000 habitants de Tendeli ont pris l'habitude de se serrer les coudes. Quand Dialia prend ses fonctions, seulement 200 enfants sont scolarisés, dont 20 filles. Les salles de classes sont insuffisantes, il n'y a pas de cantine ni de locaux de direction et le matériel pédagogique manque.

Fin 2001 à l'initiative d'anciens élèves du Collège de Fontenay, une association appelée « Téria » (amitié en langue bambara) voit le jour. Conjointement, une association jumelle se monte dans le village de Tendeli. Désormais les deux entités vont travailler en étroite collaboration. Téria coordonne une mobilisation solidaire pour trouver les fonds nécessaires pour la construction de trois salles de classe. Le Club sans frontières et Téria organisent « Courir pour Tendeli ». L'Association Ille-et-Vilaine - Mopti, la Ville de Chartres et quelques donateurs privés financent le reste. Le 18 novembre 2004, Jean-Louis Tourenne, président du Conseil Général (et ancien principal du Collège

Un mois anniversaire

- Une exposition à la médiathèque, du 3 au 28 avril
« Petite fille de Tendeli, petite fille mon amie, tes rêves sont aussi les miens... », une exposition de photos d'enfants sera présentée à la Médiathèque. A ces photos d'enfants seront associés des phrases, des textes, des poèmes... réalisés par les élèves du collège de Fontenay et les adhérents de l'association chartraine " Des mots pour le dire ". Des objets traditionnels, des instruments, des tissus ainsi qu'un ensemble d'ouvrages et albums liés à la culture africaine, seront associés à l'exposition. La soirée de clôture de l'exposition aura lieu le jeudi 26 avril (en fin de journée) à 18h30, en présence de Paul Togo, représentant de l'association Téria-Tendeli au Mali.
- Un film au Cinéma Espérance jeudi 26 avril à 20h30.
Benda Bilili, le (28) : Ricky a un rêve : faire de Staff Benda Bilili le meilleur orchestre du Congo Kinshasa. Roger, enfant des rues, désire plus que tout rejoindre ces stars du ghetto qui écumant la ville sur des fauteuils roulants customisés façon « Mad Max ». Ensemble, il leur faut déjouer les pièges de la rue, rester unis, trouver dans la musique la force d'espérer. Pendant cinq ans, des premières répétitions à leur triomphe dans les festivals du monde entier, Benda Bilili !, en français « au delà des apparences », raconte ce rêve devenu réalité
- Balade afro-breizh Samedi 28 avril à partir de 15h30.
Rendez-vous est donné à tous les Chartrains pour une déambulation au départ du parking du Parc des loisirs. Les rythmes africains d'Ernest Ahipph se mêleront aux sonorités bretonnes du cercle celtique chartrain et les danses africaines. Ce rassemblement festif au parc de Loisirs se conclura par l'inauguration d'un lieu, baptisé « Espace Tendeli », au cœur du parc.
- Et aussi...
Au collège de Fontenay en parallèle... le Club Sans Frontières, pour fêter ses... 30 ans, animera une « semaine africaine ». Ce thème sera également choisi par le Centre de Loisirs pour les vacances de printemps.

de Fontenay) coupe le ruban des trois nouvelles salles de classes. En 2008, Téria pilote un second projet pour l'école : un bureau de direction et des latrines pour filles. Un grand concert ainsi que des financeurs institutionnels contribuent à la réalisation du projet.

Pour continuer leurs études, les enfants de Tendeli doivent se rendre au collège à Koporona (8 km) ou de Bankass (10 km). Faire 16 kilomètres à pied chaque jour, par temps de canicule, sans pouvoir manger le midi, en décourage plus d'un. Téria et sa jumelle malienne osent alors

cet énorme pari : la construction d'un Second Cycle (collège) à Tendeli ! Ce projet a été rendu possible grâce à des initiatives de collégiens chartrains, à des manifestations, au soutien de particuliers et à des subventions. Le collège de Tendeli ouvre à la rentrée de septembre 2009. Cette année, 500 enfants y sont scolarisés, dont presque 300 filles, à l'école et au collège. La réussite aux examens frôle chaque année les 100 %. La scolarisation des filles, pilier du développement, est vraiment une réalité, à Tendeli !

■ Michèle TROCHEL, Présidente ■ Courriel : associationtertia@gmail.com
■ Site internet : <http://associationtertia.canalblog.com>

Ecole du spectateur

Un parcours autour du spectacle vivant

Octobre 2011, une petite trentaine d'élèves déambule dans les locaux du Pôle Sud à la découverte du lieu. Accompagnés de leur enseignante Valérie Lebas et de Fabienne Thual-Briantais, responsable de la médiation culturelle, ils découvrent avec beaucoup d'enthousiasme et de curiosité, le fonctionnement d'un lieu de diffusion culturelle... Bienvenue à l'école du spectateur !

Chaque année, le Pôle Sud accueille plus de 1000 élèves au spectacle. Afin de préparer leur sortie, des actions favorisant la découverte de l'univers culturel ont été mises en place. Spectacles, rencontres, sensibilisation aux formes artistiques, visites des lieux, offrent la possibilité de se familiariser avec le spectacle vivant, d'aiguiser leur regard. Pour l'année scolaire 2011/2012, la classe de CM1 de l'Ecole Sainte-Marie est entrée dans un parcours découverte proposé par le Pôle Sud dans le cadre de sa programmation culturelle : « L'intérêt, à terme, est de rendre l'enfant responsable de ses choix culturels, qu'il s'approprie les lieux et qu'il devienne un spectateur actif » explique Fabienne Thual-Briantais, responsable de la médiation culturelle.

Valérie Lebas, enseignante, a choisi le thème de la différence comme fil

conducteur des différentes découvertes artistiques. Les élèves ont rencontré le photographe Olivier Pasquier dans le cadre de l'exposition « Quelle vie ! » au Carré d'Art en décembre dernier. « En plus des ateliers autour des techniques photographiques, nous avons travaillé avec les élèves sur les portraits et les différences », complète Valérie Lebas.

Depuis début mars, les élèves suivent des ateliers de théâtre gestuel animés par Hélène Jet et Sylvie Seidmann de la C^{ie} Légitime Folie : « Autour d'exercices ludiques, nous travaillons sur l'espace, le corps, l'individu et son rapport au groupe, le respect et l'acceptation des différences. Les enfants sont très impliqués et font preuve de beaucoup d'imagination. C'est un grand plaisir de travailler avec eux », souligne Hélène Jet. Une restitution de ces ateliers sera présentée aux



parents le 27 avril au Pôle Sud sur la scène de la salle Jacques Brel. Outre ces nombreux ateliers de découverte, les élèves ont rencontré des artistes et assisté à différents spectacles. En octobre dernier, ils ont assisté à la dernière création de la C^{ie} Légitime Folie Le jardin perché au Théâtre du Vieux Saint-Etienne à Rennes avant de rencontrer les jeunes comédiens. Les CM1 ont également rencontré Dany Simon du Théâtre du Vestiaire à l'occasion de sa dernière création Jérémie Fisher de Mohammed Rouabhi sur le

thème de la « différence ». La découverte d'un univers musical différent sera également proposée aux élèves de Sainte-Marie le 24 avril avec Cristine Mérienne et son univers musical harpe et électro.

Ainsi, par ces différentes actions, le parcours « école du spectateur » a donné la possibilité, à chaque élève de CM1 de se familiariser avec les ressources culturelles de son environnement et de découvrir le monde de la création artistique.